Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nomination de M. Stephan Bachmann au Conseil d'administration de la BCV

Suite au départ à la retraite de Paul Hasenfratz au 31 décembre prochain, le Conseil d'Etat a nommé M. Stephan Bachmann en qualité de représentant de l'Etat au sein du Conseil d'administration de la Banque cantonale vaudoise (BCV). Sa large expérience dans le domaine de la révision, ses connaissances reconnues dans le domaine bancaire et son attachement au Canton de Vaud ont motivé le choix du Gouvernement. M. Bachmann entrera en fonction le 1er janvier 2008.

Né en 1946, de nationalité suisse et domicilié à Lully depuis de nombreuses années, M. Bachmann est un spécialiste de l'audit. Durant son parcours professionnel, ses compétences et son expertise dans le domaine de la révision l'ont conduit à occuper d'importantes fonctions au sein de l'entreprise PricewaterhouseCoopers S.A. (PwC), de celle d'auditeur en début de carrière, à membre du Conseil d'administration. A ce titre, il a dirigé le secteur audit de Pwc en Suisse jusqu'en 2006.

A la faveur de la nomination de M. Bachmann, le Conseil d'Etat s'est assuré qu'il n'exerce aucun autre mandat qui pourrait présenter un conflit d'intérêts avec sa future fonction d'administrateur de la BCV.

Conformément à la Loi sur la Banque cantonale vaudoise, le Conseil d'Etat est chargé de nommer quatre des sept administrateurs de la BCV. M. Paul Hasenfratz, représentant de l'Etat au sein du Conseil d'administration de la Banque depuis avril 2002, ayant fait valoir son droit à la retraite à partir du 1er janvier 2008, le Conseil d'Etat a mené, en étroite collaboration avec la Banque, une analyse des profils à privilégier pour occuper cette fonction exigeante.

A l'occasion du départ à la retraite de M. Hasenfratz, le Gouvernement entend lui adresser sa profonde gratitude pour le précieux concours qu'il a apporté dans le

délicat processus de rétablissement, puis de consolidation de la Banque cantonale vaudoise. Le Conseil d'Etat se félicite d'avoir pu compter, durant plus de cinq ans, sur les compétences professionnelles et humaines de M. Hasenfratz, non seulement en sa qualité d'administrateur avec rang de vice-président, mais également de président du Comité d'audit.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 30 mai 2007

DEC, Jacqueline Maurer-Mayor, conseillère d'Etat, 079 231 86 64